



ASIGOS

Préavis 05-2023

du Comité de direction

au

Conseil Intercommunal

sur

le Budget 2024

(objet no 1)

et

**l'octroi de crédits de pré-étude de
CHF 100'000.— par cas**

(objet no 2)

Table des matières

OBJET DU PRÉAVIS

Objet no 1

1. RÉSULTAT GLOBAL ET SYNTHÈSE	3
2. INTÉGRATION DE L'ETABLISSEMENT PRIMAIRE ET DES BÂTIMENTS SCOLAIRES	3
3. ANALYSE DES ÉCARTS	4
4. RÉPARTITION DE L'EXCÉDENT DE CHARGES	4
5. PLAN DES INVESTISSEMENTS, BESOIN DE FINANCEMENT ET EMPRUNTS	5
6. HONORAIRES	5
7. APPRÉCIATION FINALE	5
Objet no 2	
CONCLUSION	6

Annexes

10. Budget de fonctionnement par nature - condensé	7
11. Budget de fonctionnement par Direction - condensé	9
12. Budget de fonctionnement par Direction - détail	11
13. Vide	
14. Participation des communes	21
15. Plan des investissements	23
16. Honoraires – détail	24

Objet du préavis

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Objet no 1 – Budget 2024

1. Résultat global et synthèse

Le Budget 2024 présente une charge globale de **CHF 7,412 millions** à répartir entre les communes membres. Il s'agit d'une hausse de CHF 751'150.— ou de 11,3 % par rapport au budget précédent.

L'augmentation attendue du nombre d'élèves est de 3,9 %.

La hausse globale au budget découle, par ordre d'importance, d'une augmentation des (a) amortissements comptables et des (b) charges d'entretien de plusieurs immeubles, d'une baisse des (c) revenus des bâtiments secondaires et d'une hausse (d) du poste honoraires.

Par ailleurs, la Ville de Prilly a revu en profondeur ses interactions avec l'Asigos ce qui explique les points (c) et (d) ci-dessus.

Le plan des investissements a été mis à jour et totalise un volume de CHF 32,1 millions pour cette législature. Le portefeuille d'emprunts devrait avoisiner CHF 20 millions à la fin 2024 et les charges d'intérêts sont estimées avec une hausse de CHF 50'000.—.

2. Intégration de l'Etablissement primaire et des bâtiments scolaires – degré d'avancement

L'Etablissement primaire de Prilly, Jouxtens-Mézery et Romanel-sur-Lausanne et les bâtiments scolaires ont été intégrés au budget 2023. Dès lors, le présent budget est tout-à-fait comparable à l'édition 2023. S'agissant du transfert de la propriété des dits bâtiments, le processus est en cours et le Codir pousse à sa concrétisation en 2023 comme planifié. De même, la procédure visant à modifier certains articles des statuts est également lancée. En finalité, le Codir vise à obtenir la situation suivante pour l'Asigos :

- Les communes membres sont propriétaires des terrains sur lesquels sont bâties les bâtiments scolaires.
- Les communes membres octroient un droit de superficie (DDP) gratuit en faveur de l'Asigos. Cette dernière est propriétaire des bâtiments scolaires et indemnise les communes membres à hauteur de la valeur comptable ordinaire des bâtiments lors du transfert juridique pour les bâtiments existants. Pour les bâtiments futurs, l'Asigos construit à ses frais uniquement les bâtiments.
- L'Asigos assume la totalité de la dette actuelle et future des bâtiments scolaires.
- La gestion administrative et technique des bâtiments scolaires est effectuée, sans changement, par le personnel des communes membres, en principe. Les charges y relatives sont supportées par l'Asigos.
- Les statuts de l'Asigos reflètent cette situation.

En résumé, l'organisation souhaitée repose sur un modèle **décentralisé** car l'Asigos ne dispose pas de sa propre Direction opérationnelle ni de son propre personnel et sur un modèle **propriétaire** car l'Asigos dispose des biens immobiliers à l'actif de son bilan et des emprunts au passif.

3. Analyse des écarts

Une vue synthétique des écarts du présent budget comparés au précédent est disponible aux points 10 de ce préavis (présentation par nature) et 11 (présentation par Direction). Ci-après, nous énumérons, par ordre d'importance, les écarts par nature supérieurs à CHF 20'000.– de budget à budget :

- **Compte 331, Amortissements du patrimoine administratif** CHF +250'200.–
Il s'agit du début des amortissements des deux chantiers de 2023 soit le pavillon provisoire de Romanel-sur-Lausanne et la rénovation du collège de Sous-Mont.
- **Compte 314, Entretien de immeubles** CHF +230'600.–
Augmentation des charges d'entretien, les plus importantes sont : PRI Union CHF 129'080.-; PRI Plantinel CHF 44'840.-; PRI Corminjoz CHF 39'920.-
- **Compte 427, Revenu des immeubles du patrimoine admin.** CHF -175'460.–
Section 5210 Prilly bâtiments secondaires, les montants effectivement encaissés seront perçus par l'Asigos en lieu et place du montant forfaitaire payé par la Ville de Prilly.
- **Compte 318, Honoraires et prestations de services** CHF +142'930.–
Voir point 6 ci-après
- **Compte 465, Participations et subventions de tiers** CHF +77'800.–
Section 5200 Classes secondaires, en raison de l'augmentation du nombre d'élèves en classes RAC et Sport-études, A noter qu'il s'agit ici d'un revenu.
- **Compte 322, Intérêts passifs** CHF +50'000.–
- **Compte 312, achats d'eau, d'énergie et de combustible** CHF +48'620.–
Augmentation principalement des charges d'électricité CHF 9'870.-- et de chauffage CHF 36'150.--

Le budget de fonctionnement détaillé, classé par section, est disponible au point 12. Les écarts, de budget à budget, supérieurs à CHF 3'000.– et à +/-10% font l'objet d'un commentaire détaillé.

4. Répartition de l'excédent de charges

La participation attendue des communes est la suivante :

Participation	B2024		B2023		Ecarts	
	Part relative	CHF	Part relative	CHF	Hausse (%)	CHF
Jouxten-M.	8.9%	659 376.20	8.7%	579 513.60	13.8%	79 862.60
Prilly	69.1%	5 125 191.00	70.5%	4 698 041.30	9.1%	427 149.70
Romanel-sur -L.	22.0%	1 627 821.80	20.8%	1 383 684.10	17.6%	244 137.70
Totaux	100.0%	7 412 389.00	100.0%	6 661 239.00	11.3%	751 150.00

La Ville de Prilly supporte l'essentiel de la hausse en chiffres absolus, soit 0,427 millions alors que la commune de Romanel-sur-Lausanne assume la hausse relative la plus importante en raison de la forte croissance de sa population. Le calcul de la clé de répartition est disponible au point 14 de ce préavis.

Par élève, le coût budgétaire atteint CHF 3'887.– en hausse de 6,5 % par rapport à celui budgété en 2023 à CHF 3'636.–. La hausse attendue du nombre d'élèves est de 3,9 %. Autrement dit, le budget de l'Asigos étant essentiellement composé de charges fixes inhérentes aux infrastructures, l'absorption d'un nombre supplémentaire d'élèves permet de relativiser, sous l'angle du coût par élève, la hausse globale de 11,3 % ou de 0,751 millions.

5. Plan des investissements, besoin de financement et emprunts

Le **Plan des investissements** a été mis à jour et totalise, pour cette législature, un volume de CHF 32,1 millions. Au total, il s'agit d'un montant conséquent de CHF 152,4 millions qui illustre le retard pris en la matière mais également l'arrivée de nouveaux habitants.

Le **besoin de financement net** en 2023 puis 2024 devrait totaliser environ CHF 8,5 millions et fera évoluer le **portefeuille d'emprunts** aux environs de CHF 20 millions (CHF 11,5 millions actuellement). La concrétisation de ce besoin de financement dépendra du rythme des investissements mais également de l'achat, par l'Asigos, des bâtiments scolaires et de leur valorisation.

Compte tenu des nouveaux emprunts et des renouvellements, une **charge d'intérêts** d'environ CHF 386'000.– a été budgétée. Le taux d'intérêt moyen du portefeuille devrait évoluer de 0,95 % au 31 décembre 2022 à 1,94 % à fin 2024. Les taux d'intérêts ont connu une forte hausse et la politique du Codir en la matière est de financer à long terme les investissements (5 ans et plus) en répartissant le portefeuille sur dix échéances. Les nouveaux emprunts sont ainsi généralement conclus sur une durée de 10 ans. Le but est d'allonger la durée d'exposition du portefeuille d'emprunts afin de lisser les hausses de taux.

Le **plafond d'endettement** défini par les statuts de 30 millions nécessite d'être relevé en 2025 au plus tard. Celui-ci étant prévu par les statuts, ces derniers doivent être révisés. Cette révision est en cours et un projet devrait pouvoir être présenté au Conseil intercommunal d'ici la fin de cette année.

6. Honoraires

L'Asigos ne dispose pas de son propre personnel et l'ensemble des charges de salaires sont payés par les communes membres puis refacturées à l'Asigos. Cette dernière comptabilise ces charges dans des comptes honoraires. L'annexe au point 16 ci-après offre une vue détaillée de tous les honoraires payés. Ceux concernant les communes membres sont indiqués en grisé.

Pour le travail **administratif** des communes membres, des honoraires ont été budgétés à la section 2000 Finances. Il s'agit du paiement des salaires et, en plus, pour la Ville de Prilly, des tâches inhérentes à la gestion financière et comptable. Ces charges ont été calculées au prorata des volumes concernés d'une façon identique au budget 2023.

Pour la **gestion technique** des bâtiments et des travaux, en plus des honoraires **d'intendance**, une indemnité a été budgétée pour les communes de Romanel-sur-L. et de Jouxten-M. selon le même calcul que pour le précédent budget. Par contre, pour le Service Domaines et Bâtiments de la Ville de Prilly, les honoraires 2024 ont été estimés sur la base des heures effectivement réalisées en 2022 au coût horaire effectif du personnel concerné, comme annoncé au précédent budget. De plus, le service Parcs et promenades de cette même commune a, pour la première fois, estimé les coûts effectifs liés à l'entretien des surfaces vertes. Auparavant, ces prestations étaient de facto offertes par la commune concernée.

7. Appréciation finale

L'Asigos fait face à des enjeux importants ayant trait à l'augmentation attendue de la population et à un retard en matière d'investissements. Il en résulte des charges additionnelles à venir dans un contexte inflationniste et de hausse des taux d'intérêts à long terme. Ces investissements nécessitent plus de ressources pour suivre les chantiers mais également une plus grande

implication des instances décisionnelles. Le présent budget reflète cette situation et les communes membres doivent s'attendre à une tendance similaire ces prochaines années.

Objet no 2 - Octroi de crédits de pré-étude de CHF 100'000.— par cas

Lors de l'élaboration d'un préavis d'investissement concernant les bâtiments scolaires, le Codir a besoin de mandater un ou plusieurs prestataires externes afin de réaliser la première étude et d'estimer les coûts. Pour ces pré-études, le Codir ne dispose pas de crédit ou alors doit l'inclure suffisamment tôt dans le budget de fonctionnement. Pour résoudre ce point, plusieurs communes ont obtenu de leur Conseil communal l'octroi de crédits de pré-étude d'un montant, par exemple, de CHF 100'000.— au maximum par cas. Ainsi, pour un cas donné, les montants payés sont comptabilisés au bilan sous la forme d'un crédit d'investissement de pré-étude individualisé. Lors de l'octroi du crédit d'investissement définitif, le crédit de pré-étude en relation y est transféré. En cas de refus du crédit d'investissement définitif, le montant du crédit de pré-étude est amorti intégralement dans les comptes de fonctionnement.

Pour cette législature, le Codir sollicite l'autorisation d'ouvrir des crédits de pré-étude individualisés d'un montant maximal de CHF 100'000.—par cas.

Conclusion

Le Conseil intercommunal de l'ASIGOS

- Vu le préavis No 05-2023 du Comité de direction du 21 août 2023 sur le budget 2024,
- Oui le rapport de la commission de gestion,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide

1. D'approuver le budget de l'ASIGOS pour l'année 2024 présentant un excédent de charges de CHF 7'412'389.—.
2. D'accorder au Codir la possibilité d'ouvrir des crédits de pré-étude individualisés d'un montant maximal de CHF 100'000.—par cas.

Adopté par le Comité de direction le 21 août 2023.

Au nom de l'ASIGOS

La Présidente


Rebecca Joly

La Secrétaire


Nathalie Prior



10. Budget de fonctionnement par nature - condensé

1.1.2024 - 31.12.2024

	Budget 2024	%	Budget 2023	%	Ecart	%	Comptes 2022	%
Charges	8'220'230.00	100.00	7'566'920.00	100.00	653'310.00	8.63	3'759'118.08	100.00
30 Autorités et personnel	22'100.00	0.27	13'800.00	0.18	8'300.00	60.14	1'147'587.10	30.53
300 Autorités et commissions	20'100.00		13'800.00		6'300.00	45.65	10'750.00	
301 Personnel administratif et d'exploit.							914'244.20	
303 Assurance sociales							81'731.30	
304 Caisses de pensions et de prévoyance							123'843.95	
305 Assurances accidents et maladie							12'164.55	
306 Indemnisation et remboursement de frais							1'998.30	
309 Autres charges des autorités et du pers.							2'854.80	
31 Biens, services, marchandises	5'741'980.00	69.85	5'399'370.00	71.35	342'610.00	6.35	1'360'449.71	36.19
310 Imprimés et fournitures de bureau	31'400.00		41'500.00		-10'100.00	-24.34	7'213.10	
311 Achats de mobilier, mat., mach. et véhic	272'900.00		283'500.00		-10'600.00	-3.74	68'646.10	
312 Achats d'eau, d'énergie, de combustible	458'330.00		409'710.00		48'620.00	11.87	214'711.91	
313 Autres fournitures et marchandises							31'459.78	
314 Entretien des immeubles, routes, territ.	68'000.00		70'700.00		-2'700.00	-3.82	224'544.88	
315 Entretien d'objets mobiliers et techn.	708'530.00		477'900.00		230'630.00	48.26	32'165.10	
316 Loyers, fermages et redev. d'utilis.	35'430.00		40'150.00		-4'720.00	-11.76	67'329.40	
317 Réceptions et manifestations	190'500.00		215'450.00		-24'950.00	-11.58	409'290.54	
318 Honoraires et prestations de service	1040'800.00		1067'300.00		-26'500.00	-2.48	304'551.10	
319 Impôts, taxes, cotisations et divers	2'935'990.00		2'793'060.00		142'930.00	5.12	537.80	
			100.00					
32 Intérêts passifs	385'000.00	4.68	335'000.00	4.43	50'000.00	14.93	108'635.42	2.89
322 Intérêts des dettes à moyen-long terme	385'000.00		335'000.00		50'000.00	14.93	108'635.42	
33 Amortissements	1'801'200.00	21.91	1'551'000.00	20.50	250'200.00	16.13	1'031'622.00	27.44
330 Amortissements du patrimoine financier	1'801'200.00		1'551'000.00		250'200.00	16.13	1'622.00	
331 Amortissements du patrimoine administr.							1'030'000.00	
35 Particip. et subv. a des coll. publiques	91'950.00	1.12	91'250.00	1.21	700.00	0.77	80'823.85	2.15
351 Canton	91'950.00		91'250.00		700.00	0.77	33'097.00	
352 Communes et associations de communes							47'726.85	
36 Aides et subventions	58'000.00	0.71	56'500.00	0.75	1'500.00	2.65		
366 Aides individuelles	58'000.00		56'500.00		1'500.00	2.65		

10. Budget de fonctionnement par nature - condensé

1.1.2024 - 31.12.2024

		Budget 2024	%	Budget 2023	%	Ecart	%	Comptes 2022	%
39 Imputations internes		120'000.00	1.46	120'000.00	1.59			30'000.00	0.80
390 Imputations internes		120'000.00		120'000.00				30'000.00	
Revenus		-8'220'230.00	100.00	-7'566'920.00	100.00	-653'310.00	8.63	-3'759'118.08	100.00
42 Revenus du patrimoine		-174'041.00	2.12	-349'681.00	4.62	175'640.00	-50.23	-202'719.00	5.39
427 Revenus des immeubles du patr. adm.		-174'041.00		-349'681.00		175'640.00	-50.23	-202'719.00	
43 Taxes, émoluments, produits des ventes		-17'100.00	0.21	-17'100.00	0.23			-40'937.25	1.09
435 Ventes et prestations de services		-17'100.00		-17'100.00				-1'100.90	
436 Remboursements de tiers								-34'896.35	
439 Autres recettes								-4'940.00	
45 Part. et remb. de collectiv. publiques		-7'603'389.00	92.50	-6'852'239.00	90.56	-751'150.00	10.96	-3'332'792.28	88.66
451 Canton		-191'000.00		-191'000.00				-144'960.80	
452 Communes et associations de communes		-7'412'389.00		-6'661'239.00		-751'150.00		-3'187'831.48	
46 Autres participations et subventions		-305'700.00	3.72	-227'900.00	3.01	-77'800.00	34.14	-152'669.55	4.06
465 Participations et subventions de tiers		-305'700.00		-227'900.00		-77'800.00	34.14	-152'669.55	
49 Imputations internes		-120'000.00	1.46	-120'000.00	1.59			-30'000.00	0.80
490 Imputations internes		-120'000.00		-120'000.00				-30'000.00	

11. Budget de fonctionnement par Direction - condensé

1.1.2024 - 31.12.2024

	Budget 2024	%	Budget 2023	%	Ecart 2024-2023	% Comptes 2022
Instruction publique						
	8'220'230.00	100.00	7'566'920.00	100.00	653'310.00	3'759'118.08
10 Autorités	63'120.00	0.77	49'800.00	0.66	13'320.00	26.75
20 Finances	449'000.00	5.46	398'200.00	5.26	50'800.00	12.76
50 Administration	176'200.00	2.14	188'000.00	2.48	-11'800.00	-6.28
51 Enseignement primaire	2'989'950.00	36.37	2'743'120.00	36.25	246'830.00	9.00
52 Enseignement secondaire	3'486'410.00	42.41	3'093'250.00	40.88	393'160.00	12.71
53 Enseignement spécialisé	130'750.00	1.59	130'050.00	1.72	700.00	0.54
54 Office régional d'orientation professionnelle	16'300.00	0.20	16'300.00	0.22		36'600.00
56 Service medical et dentaire	78'300.00	0.95	73'800.00	0.98	4'500.00	6.10
57 Camps scolaires, colonies	830'200.00	10.10	874'400.00	11.56	-44'200.00	-5.05
Instruction publique						
	-8'220'230.00	100.00	-7'566'920.00	100.00	-653'310.00	-3'759'118.08
20 Finances	-7'412'389.00	90.17	-6'661'239.00	88.03	-751'150.00	-11.28
51 Enseignement primaire	-233'491.00	2.84	-233'001.00	3.08	-490.00	-0.21
52 Enseignement secondaire	-356'150.00	4.33	-455'280.00	6.02	99'130.00	21.77
53 Enseignement spécialisé	-90'000.00	1.09	-90'000.00	1.19		

11. Budget de fonctionnement par Direction - condensé

1.1.2024 - 31.12.2024

	Budget 2024	%	Budget 2023	%	Ecart 2024-2023	%	Comptes 2022
57 Camps scolaires, colonies	-128'200.00	1.56	-127'400.00	1.68	-800.00	-0.63	-61'603.60

12. Budget de fonctionnement par Direction - détail

1.1.2024 - 31.12.2024

			Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022			
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Fonctionnement		8'220'230.00	8'220'230.00	7'566'920.00	7'566'920.00	3'759'118.08	3'759'118.08
10	Autorités		63'120.00		49'800.00			
1010	CONSEIL INTERCOMMUNAL							
3003.000	JETONS DE PRÉSENCE		25'800.00	15'000.00	14'000.00	9'000.00		
	Augmentation de deux à quatre séance par année.							
	HONORAIRES - SECRÉTARIAT							
3185.010	Le B2023 était sous-estimé de l'ordre de CHF 1'200.-- par rapport aux heures effectives. De plus, en 2024, le nombre de séance passera de deux à quatre.		91800.00		40000.00			
	FRAIS DIVERS				1'000.00		1'000.00	
1020	CODIR							
3185.000	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES		29'500.00	5'000.00	28'000.00	5'000.00		
3185.010	HONORAIRES - SECRÉTARIAT				23'500.00		22'000.00	
3189.000	FRAIS DIVERS				10000.00		10000.00	
1030	CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT							
3003.000	JETONS DE PRÉSENCE		7'820.00	5'100.00	7'800.00	4'800.00		
3185.010	HONORAIRES - SECRÉTARIAT				1'720.00		2'000.00	
3189.000	FRAIS DIVERS				1'000.00		1'000.00	
20	Comptabilité générale							
2000	FINANCES							
3183.000	INTERETS ET FRAIS BANCAIRES		449'000.00	7'412'389.00	398'200.00	398'200.00	6'661'239.00	6'661'239.00
3185.000	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES				500.00		500.00	
3185.020	HONORAIRES JOUXTENS-MEZERY - RH				8'000.00		8'000.00	
3185.021	HONORAIRES PRILLY - FINANCES-RH, IT				500.00		700.00	
3185.022	HONORAIRES ROMANEL - RH				54'000.00		53'000.00	
3223.000	INTERETS SUR DETTES A LONG TERME				1'000.00		1'000.00	
	Voir commentaires au point 5 du préavis.				385'000.00		335'000.00	
4522.004	PARTICIPATION DE JOUXTENS-MEZERY						579'513.60	
4522.005	PARTICIPATION DE PRILLY						4'698'041.30	
4522.006	PARTICIPATION DE ROMANEL						1'383'684.10	
50	Administration							231'056.39
			176'200.00		188'000.00			

12. Budget de fonctionnement par Direction - détail

1.1.2024 - 31.12.2024

		Budget 2024 Charges	Budget 2024 Revenus	Budget 2023 Charges	Budget 2023 Revenus	Comptes 2022 Charges	Comptes 2022 Revenus
5000	ADMINISTRATION DES ECOLES PRIMAIRES	76'000.00	65'800.00	65'800.00	65'800.00	30'000.00	30'000.00
3111.000	ACHATS MOBILIER, MACHINES ET MATERIEL	3'000.00					
3185.000	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	20'000.00					
	Etudes du plan de mobilité scolaire pour le Collège-Centre à Prilly (sécurisation du chemin de l'école).						
3185.010	HONORAIRES - SECRETARIAT	53'000.00				62'800.00	
	<i>En 2023, le budget prévoyait le remplacement du poste de Conseillère école-famille en vue du départ à la retraite de la titulaire. Il comprenait un mois de chevauchement + la prime de départ à la retraite + un remplacement calculé sur le maximum de la classe salariale. Pour 2024, le budget est adapté en fonction du remplacement déjà finalisé, sur la base du salaire d'engagement de la nouvelle personne.</i>						
5010	ADMINISTRATION DES ECOLES SECONDAIRES	100'200.00	122'200.00	100'200.00	122'200.00	231'056.39	231'056.39
3003.000	JETONS DE PRESENCE					9'750.00	
3003.001	JETONS DE PRESENCE CONSEIL ETABLISSEMENT					1'000.00	
3011.000	TRAITEMENTS					52'377.95	
3012.000	PERSONNEL OCCASIONNEL					25'173.60	
3030.000	COTISATIONS AVS-AF-AC					5'642.30	
3040.000	COTISATIONS CIP					8'328.00	
3050.000	ASSURANCE ACCIDENTS					386.35	
3060.000	INDEMNITES ET REMBOURSEMENT DE FRAIS					1'159.70	
3101.000	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU					472.00	
3102.000	ANNONCES, JOURNAUX, DOCUMENTATION					1'140.00	
3111.000	ACHATS MOBILIER, MACHINES ET MATERIEL					12.95	
3181.000	FRAIS DE PORT					114.60	
3182.000	TELEPHONE					6'859.90	
3183.000	INTERETS ET FRAIS BANCAIRES					260.59	
3185.000	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES					3'254.15	
3185.010	HONORAIRES SECRETAIRAT						
	<i>En 2023, le budget prévoyait le remplacement du poste de Conseillère école-famille en vue du départ à la retraite de la titulaire. Il comprenait un mois de chevauchement + la prime de départ à la retraite + un remplacement calculé sur le maximum de la classe salariale. Pour 2024, le budget est adapté en fonction du remplacement déjà finalisé, sur la base du salaire d'engagement de la nouvelle personne.</i>						
3186.000	PRIMES D'ASSURANCES						5'427.30
3189.001	FRAIS DE GESTION VILLE DE PRILLY						76'600.00
3512.000	PARTICIPATION AU SALAIRE DU SECRETAIRAT						33'097.00
51	Enseignement primaire						
		2'989'950.00	233'491.00	2'743'120.00	233'001.00		

12. Budget de fonctionnement par Direction - détail

1.1.2024 - 31.12.2024

			Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5100	CLASSES PRIMAIRES		394'000.00	28'600.00	374'550.00	28'600.00		
3102.001	ACHAT POUR BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE				10'100.00			
	Ces achats sont repris par les communes respectives.				17'800.00			
3102.005	ACHATS FOURNITURES SCOLAIRES				17'800.00			
3112.000	ACHATS MOBILIER SCOLAIRE				45'000.00			
	En vue de l'ouverture d'une nouvelle classe.				30'000.00			
	ACHATS MACHINES ET MATERIEL (y.c. SPECIALISE)				13'000.00			
	ENTRETIEN MOBILIER, MACHINES, MATERIEL (y.c. SPECIALISE)				3'000.00			
3116.000	LOCATIONS DIVERSES, PISCINE, PATINOIRE				65'400.00			
3152.000	Le nombre d'entrée aux piscines de Prilly a été entièrement revu avec							
3160.000	les Directions des Etablissements scolaires. Le prix, par période et par							
	élève est de CHF 3.--.							
3170.000	MANIFESTATIONS SCOLAIRES				48'200.00			
3170.002	RECEPTIONS				3'000.00			
3185.003	HONORAIRES DIVERS				18'000.00			
3186.002	ASSURANCES DES ELEVES				12'600.00			
3188.000	FRAIS DE TRANSPORT				95'000.00			
3522.000	FINANCES DÉCOLLAGE				15'000.00			
3662.001	SUBSIDES DIVERS (caisses de classe)				58'000.00			
4652.002	FINANCES DÉCOLLAGE				25'000.00			
4902.000	IMPUTATIONS DE BIENS ET SERVICES				3'600.00			
					25'000.00			
					3'600.00			
5120	BATIMENTS PRIMAires PRILLY (1 à 6p)		1'549'480.00	187'790.00	1'514'600.00	187'300.00		
3060.000	INDEMNITES ET REMBOURSEMENT DE FRAIS				1'000.00			
3114.000	ACHATS DE MACHINES ET MATERIEL				92'700.00			
	Le déploiement des ANF (ici poste d'achat du matériel) constitue la part							
	déterminante de supplément de budget de ce compte par rapport à une							
	année standard.							
3121.000	EAU				14'070.00			
3123.000	ELECTRICITE				38'470.00			
	Augmentation de 12% du prix de l'électricité et charges électriques							
	supplémentaires au pavillon de Sous-Mont (PAC).							
3124.000	CHAUFFAGE				75'060.00			
3133.000	ACHATS PRODUITS D'ENTRETIEN				27'000.00			
3141.000	ENTRETIEN DES BATIMENTS				56'000.00			
	Le déploiement des ANF (ici poste des travaux pour nécessaires pour							
	l'installation) constitue la part déterminante de supplément de budget de							
	ce compte.							
3141.003	ENTRETIEN COLLEGE-CENTRE							
					124'430.00			
								119'600.00

12. Budget de fonctionnement par Direction - détail

1.1.2024 - 31.12.2024

		Budget 2024 Charges	Budget 2023 Revenus	Comptes 2022 Charges	Revenus
	<i>L'alimentation principale en eau présente un état visuel avec boursoufure et rouille qui laisse présager une possible fuite avec une possible inondation massive du sous-sol. Un assainissement préventif de cette conduite jusqu'au point d'alimentation dans la rue explique l'augmentation de budget par rapport à l'année précédente.</i>				
3141.008	ENTRETIEN MONT-GOULIN	14'550.00	15'300.00		
3141.010	ENTRETIEN EN PLANTINEL	59'440.00	14'600.00		
	<i>Les avant-toits en bois de ce bâtiment historique sont très dégradés et il est temps de les protéger par des travaux de réfection, objet de l'estimation qui constitue la part déterminante de supplément de budget de ce compte.</i>				
3141.012	ENTRETIEN JOLIMONT	32'990.00	19'400.00		
	<i>Des travaux de réparation de la ferblanterie de la toiture du bâtiment B ainsi que le renouvellement d'une partie de la place de jeux constituent la part déterminante de supplément de budget de ce compte.</i>				
3141.015	ENTRETIEN BELORNE	3'650.00	15'000.00		
	<i>Pas de travaux significatifs identifiés pour cette année. Ceci explique la diminution de budget de ce compte.</i>				
3141.017	ENTRETIEN SOUS-MONT	6'200.00	7'700.00		
3141.027	ENTRETIEN CORMINJOZ	4'8520.00	11'600.00		
	<i>Des ombrages supplémentaires extérieurs sont prévus. Ceci constitue la part déterminante de supplément de budget de ce compte.</i>				
3154.000	ENTRETIEN MACHINES ET MATERIEL	1'040.00	3'400.00		
3161.000	LOYERS ET LOCATIONS		3'1400.00		
3185.000	Transféré au 31'60'000-5200				
3185.070	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	17'280.00	15'500.00		
	<i>Adaptation de la répartition des effectifs entre les bâtiments primaires et secondaires conformément aux attributions du personnel sur le terrain.</i>				
	<i>Diminution de charges pour la section primaire 5120 compensée par l'augmentation de charge dans la section secondaire 5210.</i>				
3185.080	HONORAIRES GESTION TECHNIQUE BATIMENTS	58'500.00	102'000.00		
	<i>Ces charges ont été estimées selon les heures effectives 2022 au coût horaire effectif.</i>				
3185.090	HONORAIRES ESPACES VERTS	47'000.00			
	<i>Pour la première fois, les travaux d'entretien effectués par le Secteur Parcs et promenades de la Ville de Prilly sera facturé.</i>				
3186.000	PRIMES D'ASSURANCES	23'330.00	23'000.00		
3189.000	FRAIS DIVERS	3'000.00	4'000.00		

12. Budget de fonctionnement par Direction - détail

1.1.2024 - 31.12.2024

		Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022
		Charges	Revenus	Charges
3189.007	HONORAIRES DE SECURITE Au cours des années précédentes cette prestation de surveillance était assurée par Prilly. Celle-ci est transférée à l'ASIGOS depuis cette année.	2'550.00		
3312.000	AMORTISSEMENTS BATIMENTS ET CONSTRUCTIONS Début d'amortissement du préavis 2022 07 5120 Sous-Mont Assaini, et rénovation.	220'700.00	163'000.00	
4271.005	LOCATIONS COLLEGE-CENTRE	16'210.00	15'200.00	
4271.009	LOCATIONS MONT-GOULIN	22'680.00	22'600.00	
4271.011	LOCATIONS EN PLANTINEL	1800.00	1800.00	
4271.013	LOCATIONS JOLIMENT	55'500.00	56'100.00	
4351.000	VENTE D'ELECTRICITE	5'200.00	5'200.00	
4904.000	IMPUTATIONS DE LOYERS	86'400.00	86'400.00	
5160	BATIMENTS PRIMAIRE JOUTXENTS	208'200.00	208'200.00	2'000.00
3114.000	ACHATS DE MACHINES ET MATERIEL	15'000.00	15'000.00	
3123.000	ELECTRICITE	5'000.00	5'000.00	
3124.000	CHAUFFAGE	16'000.00	16'000.00	
3141.000	ENTRETIEN DES BATIMENTS	31'300.00	31'300.00	
3152.000	ENTRETIEN MOBILIER, MACHINES, MATERIEL (y.c. SPECIALISE)	500.00	500.00	
3161.000	LOYERS ET LOCATIONS	15'000.00	15'000.00	
3185.070	HONORAIRES INTENDANCE	54'400.00	54'400.00	
3185.080	HONORAIRES GESTION TECHNIQUE BATIMENTS	13'000.00	13'000.00	
3312.000	AMORTISSEMENTS BATIMENTS ET CONSTRUCTIONS	58'000.00	58'000.00	
4351.000	VENTE D'ELECTRICITE	2'000.00	2'000.00	
5180	BATIMENTS PRIMAIRE ROMANEL	838'270.00	15'101.00	645'770.00
3114.000	ACHATS DE MACHINES ET MATERIEL	30'000.00	30'000.00	
3121.000	EAU	12'160.00	12'160.00	
3123.000	ELECTRICITE	13'900.00	13'900.00	
3124.000	CHAUFFAGE	24'550.00	24'550.00	
3141.000	ENTRETIEN DES BATIMENTS	63'200.00	63'200.00	
3152.000	ENTRETIEN MOBILIER, MACHINES, MATERIEL (y.c. SPECIALISE)	4'350.00	4'350.00	
3161.000	LOYERS ET LOCATIONS	40'100.00	40'100.00	
3182.000	TELEPHONE	1'080.00	1'080.00	
3185.000	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	800.00	800.00	
3185.070	HONORAIRES INTENDANCE	118'500.00	118'500.00	
3185.080	HONORAIRES GESTION TECHNIQUE BATIMENTS	27'000.00	27'000.00	
3186.000	PRIMES D'ASSURANCES	10'130.00	10'130.00	
3312.000	AMORTISSEMENTS BATIMENTS ET CONSTRUCTIONS	492'500.00	300'000.00	
4271.000	Début d'amortissement du préavis 2023 03 5180 Romanel, pavillons. LOCATIONS DIVERSES	15'101.00	15'101.00	

12. Budget de fonctionnement par Direction - détail

1.1.2024 - 31.12.2024

12. Budget de fonctionnement par Direction - détail

1.1.2024 - 31.12.2024

		Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022
		Charges	Revenus	Charges
4652.004	PARTICIPATION DES PARENTS	1'500.00	1'500.00	752.40
4653.000	SUBVENTIONS DE TIERS	2'000.00		3'085.00
5210	BATIMENTS SECONDAIRES	2'948'710.00	102'650.00	2'632'500.00
3011.000	TRAITEMENTS PERSONNEL OCCASIONNEL			789'733.10
3012.000	COTISATIONS AVS-AF-AC			38'579.35
3030.000	COTISATIONS CIP			75'295.60
3040.000	ASSURANCE ACCIDENTS			115'515.95
3050.000	INDEMNITES ET REMBOURSEMENT DE FRAIS AUTRES CHARGES DE PERSONNEL			117'27.85
3060.000	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL			
3090.000	ACHATS DE MACHINES ET MATERIEL			40.00
3114.000	Moins de besoins identifiés en achat de machines et matériel. Ceci explique la diminution de budget de ce compte.	9'200.00	16'100.00	3'931.55
3121.100	EAU - GRAND-PRE	5'380.00	6'100.00	5'875.85
3121.200	EAU - UNION	14'740.00	12'000.00	12'568.75
3123.100	ELECTRICITE - GRAND-PRE	17'000.00	15'000.00	14'400.31
3123.200	ELECTRICITE - UNION	40'000.00	40'000.00	37'024.65
3124.100	CHAUFFAGE - GRAND-PRE	62'000.00	59'000.00	57'274.65
3124.200	CHAUFFAGE - UNION	120'000.00	91'500.00	87'567.70
	Le budget de l'année précédente était sous-évalué par rapport à la facturation annuelle du CAD.			
	KCHF 137 en 2021, KCHF 119 en 2022			
3133.000	ACHATS PRODUITS D'ENTRETIEN			
3133.100	PRODUITS D'ENTRETIEN - GRAND-PRE	13'700.00	41'300.00	13'304.00
	A comparer avec année 2022.			
3133.200	PRODUITS D'ENTRETIEN - UNION	23'300.00		18'155.78
	A comparer avec année 2022.			
	Les prestations de blanchisseries ont été réaffectées sur ce compte depuis cette année. Ceci constitue la part de supplément de budget de ce compte.			
3141.000	ENTRETIEN DES BATIMENTS	5'900.00	3'000.00	67'844.70
3141.100	ENTRETIEN DES BATIMENTS - GRAND-PRE	42'670.00	40'600.00	
3141.200	ENTRETIEN DES BATIMENTS - UNION	219'680.00	90'600.00	156'700.18

12. Budget de fonctionnement par Direction - détail

1.1.2024 - 31.12.2024

		Budget 2024 Charges	Budget 2023 Revenus	Budget 2023 Charges	Comptes 2022 Revenus	Comptes 2022 Charges
<i>En plus des entretiens courants, un nombre important d'entretiens et de restaurations ont été identifiés. Quelques exemples : Deuxième volée d'escalier dont les marches se dégradent, révision complète de sécurité des installations scéniques, réparations de fissures, réparation "définitive" des vestiaires suite aux venues d'eau successives, revue du réseau électrique d'un secteur du bâtiment A (sous-ampérage), suite de programme d'installations d'urinoirs à sec, etc. Ceci constitue la partie de supplément de budget de ce compte.</i>						
3154.000	ENTRETIEN MACHINES ET MATERIEL	1540.00	3'900.00	3'900.00	1'737.30	51'200.00
3161.000	LOYERS ET LOCATIONS		55'000.00			
3185.000	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES Transféré au 3160.000-5200.	26'930.00	38'600.00	38'600.00	18'603.25	
3185.070	L'estimation de réserve budgétaire pour honoraires a été revue à la baisse. Ceci explique la diminution de budget de ce compte. HONORAIRES INTENDANCE		975'800.00	1'093'500.00		
3185.080	Adaptation de la répartition des effectifs entre les bâtiments primaires et secondaires conformément aux attributions du personnel sur le terrain. Diminution de charges pour la section primaire 5120 compensée par l'augmentation de charge dans la section secondaire 5210. HONORAIRES GESTION TECHNIQUE BATIMENTS	108'500.00	44'000.00	44'000.00		
3185.090	Ces charges ont été estimées selon les heures effectives 2022 au coût horaire effectif. HONORAIRES ESPACES VERTS	50'000.00				
3186.000	Pour la première fois, les travaux d'entretien effectués par le Secteur Parcs et promenades de la Ville de Philly sera facturé. PRIMES D'ASSURANCES Les assurances ont été redistribuées sur l'ensemble des bâtiments ce qui a conduit à la mise à jour du budget de ce compte.	58'990.00	66'000.00	66'000.00	56'105.81	
3189.000	FRAIS DIVERS	3'000.00	4'000.00	4'000.00	3'091.90	
3189.007	HONORAIRES DE SECURITE Au cours des années précédentes, cette prestation de surveillance était assurée par Philly. Celle-ci est transférée à l'ASIGOS depuis cette année.	1'680.00				
3199.900	CHARGES EXCEPTIONNELLES				250.00	
3223.000	INTERETS SUR DETTES A LONG TERME				108'635.42	
3312.000	AMORTISSEMENTS BATIMENTS ET CONSTRUCTIONS	1'030'000.00	62'750.00	1'030'000.00	1'030'000.00	202'719.00
4271.000	LOCATIONS DIVERSES			238'880.00		

12. Budget de fonctionnement par Direction - détail

1.1.2024 - 31.12.2024

		Budget 2024	Charges	Revenus	Budget 2023	Charges	Revenus	Comptes 2022	Charges	Revenus
<i>Un changement de méthode a été opéré : Préalablement Prilly encaissait les locations auprès des tiers extérieurs et payait un montant forfaitaire à l'ASIGOS pour l'occupation des salles. Dorénavant par simplification l'ASIGOS facturera directement aux tiers les locations effectives. Pour ce budget une liste basée sur les locations moyennes effectives des années précédentes a été établie.</i>										
4351.000	VENTE D'ELECTRICITE	91900.00			91900.00			1'100'90		
4361.000	REMBOURSEMENTS DE TRAITEMENTS							26'758.15		
4363.000	REMBOURSEMENTS DE DOMMAGES							8'138.20		
4904.000	IMPUTATIONS DE LOYERS							30'000.00		
53	Enseignement spécialisé	130'750.00	90'000.00	130'050.00	90'000.00	90'000.00	36'600.00			
5300	SERVICE PSYCHOPÉDAGOGIQUE	37'600.00			37'600.00			36'600.00		
3112.001	ACHATS MOBILIER ET MACHINES	1'000.00			1'000.00			6'600.00		
3161.000	LOYERS ET LOCATIONS	6'600.00			6'600.00			30'000.00		
3904.000	LOYERS IMPUTÉS	30'000.00			30'000.00					
5310	CLASSES DE LANGAGE	30'000.00			30'000.00			30'000.00		
3902.000	IMPUTATIONS DE BIENS ET SERVICES	1'800.00			1'800.00			28'200.00		
3904.000	LOYERS IMPUTÉS	28'200.00			28'200.00			30'000.00		
4512.001	PARTICIPATION DU CANTON									
5330	CLASSES D'INTEGRATION	60'000.00			60'000.00			60'000.00		
3902.000	IMPUTATIONS DE BIENS ET SERVICES	1'800.00			1'800.00			58'200.00		
3904.000	LOYERS IMPUTÉS	58'200.00			58'200.00			60'000.00		
4512.001	PARTICIPATION DU CANTON									
5340	CRENOL	3'150.00			2'450.00					
3522.001	PARTICIP. AUX CHARGES INTERCOMMUNALES	3150.00			2450.00					
54	Office régional d'orientation professionnelle	16'300.00			16'300.00					
5400	OFFICE REGIONAL D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE	16'300.00			16'300.00			16'300.00		
3189.000	FRAS DIVERS	500.00			500.00			500.00		
3522.001	PARTICIP. AUX CHARGES INTERCOMMUNALES	15'800.00			15'800.00			15'800.00		
56	Service medical et dentaire	78'300.00			78'300.00			73'800.00		
5600	SERVICE MEDICAL ET DENTAIRE	78'300.00			78'300.00			73'800.00		
3101.000	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	100.00			100.00			100.00		

12. Budget de fonctionnement par Direction - détail

1.1.2024 - 31.12.2024

		Budget 2024 Charges	Budget 2023 Revenus	Budget 2023 Charges	Comptes 2022 Revenus
3116.000	ACHATS MACHINES ET MATERIEL (y.c. SPECIALISE)			6'700.00	
3132.000	ACHAT DE FOURNITURES POUR SOINS	4'000.00		2'800.00	
3185.040	HONORAIRES PERSONNEL MEDICAL	74'200.00		64'200.00	
	<i>Le budget 2024 a été intégralement revu et ajusté au nombre attendu d'élèves.</i>				
57	Camps scolaires, colonies	830'200.00	128'200.00	874'400.00	127'400.00
	CAMPS - ECOLE A LA MONTAGNE - PRIMAIRE	443'200.00	39'400.00	443'200.00	39'400.00
	CAMP A PLAN-SEPEY	288'000.00		288'000.00	
	AUTRES CAMPS	15'200.00		15'200.00	
	PART. DU CANTON MANIFESTATIONS EXTRASCOLAIRES		1'000.00		1'000.00
	PARTICIPATION DES PARENTS		384'000.00		384'000.00
	CAMPS - ECOLE A LA MONTAGNE - SECONDAIRE	387'000.00	88'800.00	431'200.00	88'000.00
	LOYERS ET LOCATIONS		368'600.00		412'800.00
	CAMP A PLAN-SEPEY				4'031.90
	<i>Diminution d'élèves à partir en camp de ski et école à la montagne.</i>				294'000.00
5730	CAMPS	18'300.00	18'300.00		323'919.90
3161.000	AUTRE TRANSPORTS, REMONTEES MECANIQUES				4'031.90
3172.010	TAXES, COTISATIONS ET FRAIS DIVERS				
	<i>Diminution d'élèves à partir en camp de ski et école à la montagne.</i>				
	PART. DU CANTON MANIFESTATIONS EXTRASCOLAIRES				
	PARTICIPATION DU CANTON				
	PARTICIPATION DES PARENTS				
3188.001	4512.000	100.00	100.00		
3190.000	4512.000			40'000.00	
4512.001	4652.004			48'000.00	
					16'262.00

14. Participation des communes

	Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022
Excédent de charges à répartir	7 412 389,00	6 661 239,00	3 187 831,48
Répartition selon le nombre d'habitants - 50 % des charges	17 588	3 706 194,50	17 283
Jouxtrans-Mézery	1 469	309 552,00	1 460
Prilly	12 323	2 596 738,40	12 341
Romanet-sur Lausanne	3 796	799 904,20	3 482
Coefficient habitants		210.72	192.71
			92,22
Répartition selon le nombre d'élèves - 50 % des charges	1 907	3 706 194,50	1 832
Jouxtrans-Mézery	180	349 824,30	184
Prilly	1 301	2 528 452,60	1 276
Romanet-sur Lausanne	426	827 917,60	392
Coefficient élèves		1 943,47	1 818,02
Total réparti		7 412 389,00	6 661 239,00
			3 187 831,48
Participation totale par commune	100,0%	7 412 389,00	100,0%
Jouxtrans-Mézery	8,9%	659 376,20	8,7%
Prilly	69,1%	5 125 191,00	70,5%
Romanet-sur Lausanne	22,0%	1 627 821,80	20,8%
Participation totale par commune et par élève	1 907	3 886,94	1 832
Jouxtrans-Mézery	180	3 663,20	164
Prilly	1 301	3 939,42	1 276
Romanet-sur Lausanne	426	3 821,18	392

14. Participation des communes

Budget 2024 Budget 2023 Comptes 2022

Habitants (nombre)	Statistique Vaud 31.12.2022	Statistique Vaud 31.12.2021	Statistique Vaud 31.12.2021
Totaux	17 588	17 283	17 283
Jouxtrans-Mézery	1 469	1 460	1 460
Prilly	12 323	12 341	12 341
Romanet-sur Lausanne	3 796	3 482	3 482

Source : Statistiques Vaud

Elèves (nombre)	Etat 1.8.2023	Etat 1.8.2022	Etat 31.12.2022
Elèves 1ère à 6ème	1 064	1 032	1 044
Jouxtrans-Mézery	116	102	119
Prilly	696	708	690
Romanet-sur Lausanne	252	222	235
Elèves 7ème à 8ème	310	290	295
Jouxtrans-Mézery	26	26	23
Prilly	224	206	214
Romanet-sur Lausanne	60	58	58
Elèves 9ème à 11ème	533	510	507
Jouxtrans-Mézery	38	36	39
Prilly	381	362	353
Romanet-sur Lausanne	114	112	115

15. Plan des investissements

Asiagos	Statut	Dépenses attendues par année				Total
		2024	2025	2026	2027	
Totaux		2 020 500	8 846 750	21 286 000	25 060 000	95 168 750
PRI Bâtiments secondaires		1 130 500	4 834 000	8 566 000	7 202 500	30 106 000
2021.01.5210 GrandPré, études et travaux urgents	O	18 500	51 000	8 316 000	6 352 500	238 000
2022.5210.01 a1826_pré-étude planification agrandissement collège Union_CUN	O	1 112 000	4 698 000	85 000	250 000	850 000
2023.04.5210 a2766_préavis 04-2023 - rénovation et mise aux normes du collège_CGP	O	85 000				29 868 000
aXX_préavis XX-20XX - avant-projet agrandissement collège Union_CUN	N					
PRI Bâtiments Primaires		890 000	512 750	1 220 000	7 857 500	40 062 750
2022.07.5120 Sous-Mont, CPSM, assainissement et rénovation	O	55 000				
2022.5120.02 a23_COLLEGE MONT-GOUIN ASSAINISSEMENTS, PRE-ETUDE	O	30 000				
2022.5120.03 a281_COLLEGE CENTRE, REFECTON ENV EOLPE, PRE-ETUDE	O	335 000				
aXX_préavis n°1 XX-2023 - avant-projet assainissement et agrandissement_CCE	N					
a281_préavis XX-20XX - réfection enveloppe et mise aux normes bâtiment_CCE	N					
a1135_verifications parasismiques collèges primaires_C	N					
aXX_préavis n°2 XX-20XX - études et réalisation assainissement et agrandissement_CMG	N					
a1119_préavis XX-2023_transition fluo/led_C	N	470 000				
aXX_préavis XX-20XX_Plantinel	N					
a884_préavis 07-2022 - dégradation prématûre façades_CPSM	N					
aXX_préavis XX-20XX_CPB0	N					
a1897_planification nouveau collège Corminboeuf	N					
Romanel-sur-L. Bâtiments primaires		0	2 000 000	10 000 000	10 000 000	25 000 000
Nouveau bâtiment, Esserps, 5P+8P	N		2 000 000	10 000 000	10 000 000	
Nouveau bâtiment, Prazqueron, 1P+4P	N					25 000 000
Jouxens-M. Bâtiments primaires		0	1 500 000	1 500 000	0	0
Nouveau bâtiment, 2 classes 5-6 P, 1 classe ACT/ACM	N		1 500 000	1 500 000		

Légende :	
Montant en CHF :	Faibilité +10 %
	Faibilité +20 %
	Faibilité + 50 %
Statut :	En cours de dépenses
Statut :	N Nouvel investissement à voter

16. Honoraires - détail

Nature / Section			Budget 2024	Budget 2023	Ecart
			Charges	Charges	
3185.000	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES		78 010.00	67 900.00	10 110.00
1020	CODIR		5 000.00	5 000.00	0.00
2000	FINANCES		8 000.00	8 000.00	0.00
5000	ADMINISTRATION DES ECOLES PRIMAIRES		20 000.00		20 000.00
5010	ADMINISTRATION DES ECOLES SECONDAIRES				0.00
5120	BATIMENTS PRIMAIRES PRILLY (1 à 6p)		17 280.00	15 500.00	1 780.00
5180	BATIMENTS PRIMAIRES ROMANEL		800.00	800.00	0.00
5210	BATIMENTS SECONDAIRES		26 930.00	38 600.00	-11 670.00
3185.003	HONORAIRES DIVERS		23 000.00	23 000.00	0.00
5100	CLASSES PRIMAIRES		18 000.00	18 000.00	0.00
5200	CLASSES SECONDAIRES		5 000.00	5 000.00	0.00
3185.010	HONORAIRES - SECRETARIAT		180 220.00	206 150.00	-25 930.00
1010	CONSEIL INTERCOMMUNAL		9 800.00	4 000.00	5 800.00
1020	CODIR		23 500.00	22 000.00	1 500.00
1030	CONSEILS D'ETABLISSEMENT		1 720.00	2 000.00	-280.00
5000	ADMINISTRATION DES ECOLES PRIMAIRES		53 000.00	62 800.00	-9 800.00
5010	ADMINISTRATION DES ECOLES SECONDAIRES		81 000.00	103 000.00	-22 000.00
5200	CLASSES SECONDAIRES		11 200.00	12 350.00	-1 150.00
3185.020	HONORAIRES JOUXTENS-MEZERY - RH		500.00	700.00	-200.00
2000	FINANCES		500.00	700.00	-200.00
3185.021	HONORAIRES PRILLY - FINANCES-RH, IT		54 000.00	53 000.00	1 000.00
2000	FINANCES		54 000.00	53 000.00	1 000.00
3185.022	HONORAIRES ROMANEL - RH		1 000.00	1 000.00	0.00
2000	FINANCES		1 000.00	1 000.00	0.00
3185.040	HONORAIRES PERSONNEL MEDICAL		74 200.00	64 200.00	10 000.00
5600	SERVICE MEDICAL ET DENTAIRE		74 200.00	64 200.00	10 000.00
3185.070	HONORAIRES INTENDANCE		1 848 400.00	1 826 000.00	22 400.00
5120	BATIMENTS PRIMAIRES PRILLY (1 à 6p)		582 000.00	677 300.00	-95 300.00
5160	BATIMENTS PRIMAIRES JOUXTENS		54 400.00	54 400.00	0.00
5180	BATIMENTS PRIMAIRES ROMANEL		118 500.00	118 500.00	0.00
5210	BATIMENTS SECONDAIRES		1 093 500.00	975 800.00	117 700.00
3185.080	HONORAIRES GESTION TECHNIQUE BATIMENTS		207 000.00	186 000.00	21 000.00
5120	BATIMENTS PRIMAIRES PRILLY (1 à 6p)		58 500.00	102 000.00	-43 500.00
5160	BATIMENTS PRIMAIRES JOUXTENS		13 000.00	13 000.00	0.00
5180	BATIMENTS PRIMAIRES ROMANEL		27 000.00	27 000.00	0.00
5210	BATIMENTS SECONDAIRES		108 500.00	44 000.00	64 500.00
3185.090	HONORAIRES ESPACES VERTS		97 000.00		97 000.00
5120	BATIMENTS PRIMAIRES PRILLY (1 à 6p)		47 000.00		47 000.00
5210	BATIMENTS SECONDAIRES		50 000.00		50 000.00